

L'

Aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),
L'Aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes
peuvent être consultées sur www.csmb.qc.ca

VOLUME 15, NUMÉRO 5 – JANVIER 2012 SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS – CONSULTATION

Le Conseil des commissaires soumet à la consultation le document *Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la CSMB* pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014. Quatre dossiers font l'objet de recommandations de modification: élèves doués et talentueux; culture du sport à l'école secondaire publique; critères d'allocation des personnels de direction et des personnels autres qu'enseignants en formation professionnelle; et critères d'allocation des enseignants en formation générale aux adultes. La consultation a cours jusqu'au 7 mars et permet aux comités régionaux et central de parents et aux conseils d'établissement de s'exprimer. L'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} juillet.

PROJET DE RÉUNIFICATION SOUS UN SEUL SITE DE TOUS LES CYCLES DU SECONDAIRE DE VERDUN – APPROBATION

Le Conseil des commissaires a approuvé, sous réserve de la consultation relative aux actes d'établissement, la réalisation du projet de réunification sous un seul site (édifice Rhéaume), de tous les cycles du secondaire de Verdun en vue de la rentrée 2013. Il a également approuvé le montant total maximal de 4,5 M \$ pour le financement du projet. Celui-ci permettrait la réunification des élèves et du personnel de l'école secondaire Monseigneur-Richard dans l'édifice Rhéaume et le déménagement des installations des programmes de formation professionnelle *Esthétique, Coiffure et Infographie*, présentement logés à l'édifice Rhéaume, à l'édifice Galt. Une étude de faisabilité du projet a été menée, concluant notamment que les gains pédagogiques pour les élèves du secondaire et de la formation professionnelle y seraient importants et que le projet, réaliste et réalisable, permettrait l'accroissement de l'offre de service en formation professionnelle. Il est prévu que les travaux de réaménagement débutent en juin 2012 pour livraison à la rentrée scolaire 2013.

ENTENTE AVEC L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT – PROLONGATION DU DÉLAI D'EXÉCUTION DES DISPOSITIONS DE LA LETTRE D'INTENTION

Le Conseil des commissaires a accepté de prolonger jusqu'au 1^{er} juillet les délais impartis à la lettre d'intention en vue de la finalisation d'échanges de terrains entre la CSMB et l'arrondissement de Saint-Laurent. Cette lettre prévoyait notamment que l'arrondissement avait jusqu'au 31 décembre 2011 pour céder un terrain à la CSMB pour la construction d'une nouvelle école primaire dans l'ouest de Saint-Laurent. Or, à ce jour, les démarches de l'arrondissement en ce sens ne sont pas terminées. Ainsi, les parties ont besoin d'un délai supplémentaire pour mener à terme les négociations menant à la cession de terrains.



REDDITION DE COMPTES 2010-2011 – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté le document *Reddition de comptes 2010-2011 de la convention de partenariat 2010-2014*. Chaque année, la CSMB doit désormais rendre compte de la réalisation de sa convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Celle-ci engage la CSMB au regard de cinq objectifs spécifiques définis par le MELS : l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans; l'amélioration de la maîtrise de la langue française; l'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez certains groupes d'élèves ciblés; l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire; et l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle. La reddition de comptes en lien avec le plan stratégique 2010-2014 se fera quant à elle par le biais du rapport annuel de la CSMB qui sera diffusé en mars prochain.

SPRING-GARDEN – NOMINATION DES PROFESSIONNELS

Le Conseil des commissaires a nommé les professionnels en architecture et ingénierie pour le projet d'agrandissement de l'école primaire **Spring-Garden** (Dollard-Des Ormeaux). Il s'agit des firmes Goyette, Rancourt, Létourneau et Associés; Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés; et Dessau. Le transfert de l'école Spring-Garden de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson (CSLBP) permet de livrer de nouveaux locaux de classe pour la rentrée 2012, répondant ainsi à la croissance de clientèle au primaire à Dollard-Des Ormeaux.

* * *

(JS-1864)